

Paris, le 25 Juin 2026

Mesdames, Messieurs, chères Consoeurs, chers Confrères,

Nous mentionnons ci-après plusieurs actions et démarches que notre fédération FFEVTC-GR défend depuis plusieurs années, dans un combat collectif, pour notre métier de chauffeurs privés ancienne « Grande Remise ».

- La FFEVTC-GR a participé à élaboration du Label Qualité Tourisme en apportant ses connaissances, ses brochures et ses expériences de la profession.
- La FFEVTC-GR, avec son expertise , a participé à des réunions avec la DGITM pour sécuriser la carte professionnelle de chauffeurs VTC et la vignette rouge VTC
- La FFEVTC-GR a participé à l'enquête Uber Files à l'Assemblée Nationale.
- La FFEVTC-GR mène une procédure en Savoie auprès du Tribunal d'Albertville contre les travailleurs détachés en France et l'utilisation non-conforme des plaques d'immatriculation étrangères en France pour les professionnels du transport de personnes.
- La FFEVTC-GR s'est réunie avec le Ministère des Finances et a demandé des soutiens financiers ainsi que le remboursement de la TICPP pour les chauffeurs VTC.
- À plusieurs reprises, des réunions et des courriers ont font l'objet d'échanges avec la Présidente de la Région Île-de-France pour réclamer des subventions permettant de financer les projets de transition écologique et énergétique, projets portés par des TPE et PME de moins de 50 salariés.
- La FFEVTC-GR s'est portée « partie civile » envers la concurrence déloyale des entreprises de transport d personnes venant principalement des pays de l'Est.
- La FFEVTC-GR a sollicité à plusieurs reprises des réunions avec le Préfet de Police de Paris, avec le sous-préfet de Police de Paris, avec la mairie de Paris, avec la direction de Gares & Connexions.
- La FFEVTC-GR a également demandé l'amélioration des conditions de travail des chauffeurs VTC.
- La FFEVTC-GR a sollicité auprès du gouvernement que les dossiers d'indemnisation suite au préjudice financier durant la période des JO et JOP Paris 2024 soient étendus aux exploitants VTC.
- La FFEVTC-GR a été à l'initiative de la création d'une coalition avec les associations VTC pour mieux défendre le métier dans sa globalité auprès d'administrations compétentes, ministres de tutelles, mairies...
- La FFEVTC-GR a permis aux chauffeurs VTC d'avoir accès à « Paris Respire », à la ZFE ainsi qu'à la ZTL.
- La FFEVTC-GR a réussi à faire annuler un arrêté abusif et discriminatoire du maire d'Agen contre la profession VTC.

- La FFEVTC-GR a été parmi les premiers à faire des réclamations sur les infrastructures aéroportuaires, les tarifications... auprès d'ADP CDG et ORLY. Elle a fait participer, à sa demande, le Sous-Préfet des aéroports, à nos réunions.
- La FFEVTC-GR a obtenu la prolongation d'exploitation des véhicules VTC.
- La FFEVTC-GR a participé à une réunion avec le ministère du Tourisme pour revendiquer une distinction définitive de chauffeurs Grande Remise.
- La FFEVTC-GR a participé à la Commission du Sénat sur le projet de la loi relative à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales à l'article 8.
- La FFEVTC-GR a réclamé auprès des ministères de tutelle la révision des tarifs des carburants à la baisse sur le plan national et ultramarins.
- La FFEVTC-GR entre dans une nouvelle phase, elle a mis en place une veille juridique hebdomadaire pour suivre en temps réel les évolutions légales et réglementaires qui impactent notre profession. Un outil concret pour mieux accompagner nos adhérents et répondre à leurs questions avec des informations à jour. C'est en partie grâce à ce travail de fond que nous avons décidé de revoir en profondeur notre « formation continue ».
- La FFEVTC-GR, aux côtés de tous les acteurs des métiers de services et d'accueil de la région bordelaise, à travers de ses actions dans le collectif « Bordeaux Bienvenu », a participé à l'élaboration, la mise en place et la signature de la Charte d'engagement pour un accueil d'excellence de tous les visiteurs professionnels, institutionnels, particuliers, nationaux et internationaux.
- La FFEVTC-GR a provoqué une réunion avec le directeur de la gare du Nord, la mairie de Paris et la mairie du 10ème arrondissement, Gares & Connexions France, sur la problématique des déposes et prises en charge clients aux abords de la gare du Nord.
- La FFEVTC-GR est intervenue auprès de la direction des aéroports CDG et ORLY pour la suppression du projet de « rupture de charge ». Elle est intervenue également sur la négociation de la nouvelle tarification réduite des forfaits aéroports parkings pros, exigeant une prolongation du temps d'attente pour les chauffeurs. Elle a également demandé la mise en place du système « LAPI » (lecture automatisée des plaques d'immatriculation).  
La FFEVTC-GR a également demandé de modifier les infrastructures parkings pros sur les sites d'ORLY et de CDG. Le nouveau parking pro de CDG 1 sera livré juillet 2026, ce nouveau projet tient compte de nos demandes d'agrandissement du parking pro et des accès ainsi que l'élargissement des emplacements de stationnements pour les véhicules VTC.  
Force est de constater que seul le représentant de la fédération FFEVTC-GR, en l'occurrence son Président, assiste aux réunions avec les représentants ADP ORLY et CDG, aucune autre organisation professionnelle de chauffeurs VTC n'est présente.

Nous demandons au pouvoir public, à l'administration, aux ministères de tutelle, d'appliquer une distinction définitive entre les chauffeurs VTC d'application et nous, chauffeurs privés, sans application de mise en relation, de restituer la Grande Remise supprimée en 2009.

Cette distinction est toujours d'actualité dans d'autres pays de l'Union Européenne.